Communiqué de presse

Préparer sa retraite : Banque Populaire et Caisse d'Epargne proposent une nouvelle offre Plan Épargne Retraite Individuel

Paris, le 22 septembre 2020

La nouvelle offre Plan Épargne Retraite Individuel (PERI) créée par Natixis Assurances et, distribuée par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne, permet aux clients de se constituer une épargne retraite avec un impact social et environnemental positif.
Complète, accessible à tous et compétitive, elle répond aux besoins des clients soucieux de préparer leur retraite de façon plus responsable.

Ce Plan Epargne Retraite Individuel permet à chacun de se constituer une épargne retraite uniformisée avec un impact social et environnemental positif. Ce PER individuel constitué sous la forme d'un contrat multisupport d'assurance sur la vie, libellé en euros et en unités de compte a été conçu pour répondre aux attentes de nos clients. Il s'appuie notamment sur un certain nombre d'atouts distinctifs :

- une sortie en rente mais aussi en capital à la retraite ;
- une fiscalité incitative à la constitution d'une épargne retraite ;
- la possibilité d'accueillir tous les transferts ;
- une sécurisation progressive et automatique de l'investissement vers des supports financiers moins risqués.

Ce nouveau PERi propose deux modes de gestion aux épargnants :

- la gestion pilotée avec trois formules d'investissement 100% durables, offrant une sécurisation progressive selon la sensibilité au risque de l'épargnant (Prudent Horizon Retraite, Equilibré Horizon Retraite et Dynamique Horizon Retraite) ;
- la gestion libre qui permet un choix large parmi 110 supports financiers et également l'accès à une gamme diversifiée de supports ISR (Investissement Socialement Responsable) /ESG (Environnement Social, Gouvernance).

Le Plan Epargne Retraite Individuel de Banque Populaire et Caisse d'Epargne, est accessible à partir de 100€ par mois avec des versements programmés et permet de disposer des sommes par anticipation dans les cas prévus par la loi.

Ce contrat offre une souplesse complémentaire en cas de remboursement. En effet, au-delà des cas de sortie prévus par la loi Pacte (rente, capital ou la combinaison des deux), ce nouveau contrat permet une liquidation en capital fractionné sans limite de montants ni de durée. Le contrat inclut également une garantie plancher en cas de décès couvrant jusqu'à 300 000 € de moins-values et ce, sans sélection médicale, sans frais supplémentaire jusqu'au 72ème anniversaire de l'assuré.

Classification C2 - Interne BPCE

Pour Christine Fabresse, Directrice Générale en charge de la Banque de Proximité et Assurance : « *Ce produit complet, accessible et compétitif va permettre à nos clients Banque Populaire et Caisse d'Epargne de simplifier la gestion de leur épargne retraite. La diversité des formules proposées, 100% durables, s'inscrit dans notre identité coopérative et répond aux besoins des clients de gérer leur épargne de manière plus responsable. Nos conseillers sont heureux de les accompagner pour préparer cette nouvelle étape de vie.* »

« *Chez Natixis Assurances nous avons à cœur de concevoir des produits en résonance avec les attentes des assurés et les transformations sociétales du moment. Aujourd'hui, de très nombreux Français se disent inquiets pour leur retraite, au-delà de l'éloignement du monde professionnel. C'est surtout la baisse inexorable de revenus qui les inquiète. Nous assistons à une prise de conscience de l'importance de préparer la retraite. C'est pourquoi nous souhaitons, à travers cette nouvelle offre, accompagner et conseiller encore davantage les clients vers cette nouvelle vie tout en leur permettant d'accroître leur effort d'épargne pour leur retraite.*» déclare **Christophe Le Pape, Directeur Général métier Assurances de personnes de Natixis Assurances**.

Présentation de la loi PACTE

La loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) promulguée le 22 mai 2019 et adoptée le 11 avril 2019 vise à lever les obstacles à la croissance des entreprises, à toutes les étapes de leur développement : de leur création à leur transmission, en passant par leur financement.

La loi Pacte 2019 intègre la création d'un nouveau placement pour la retraite, Plan d'Epargne Retraite (PER) permettant aux épargnants de mieux préparer leur retraite.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE, avec son modèle de banque coopérative universelle représenté par 9 millions de sociétaires, est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 105 000 collaborateurs, il est au service de 36 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne ainsi que la Banque Palatine. Il déploie également, avec Natixis, les métiers mondiaux de gestion d'actifs, de banque de grande clientèle et de paiements. A travers ce dispositif, il propose à ses clients une offre complète et diversifiée : solutions d'épargne, de placement, de trésorerie, de financement, d'assurance et d'investissement. La solidité financière du groupe est reconnue par quatre agences de notation financière, Moody's (A1, perspective stable), Standard&Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, RWN) et R&I (A, perspective positive).

À propos de Natixis Assurances

Pôle d'assurances du Groupe BPCE, Natixis Assurances conçoit et gère une offre complète de solutions d'assurances de personnes (assurance vie, épargne transmission de patrimoine, retraite, assurance décès, assurance dépendance et assurance des emprunteurs) et d'assurances non vie (assurance automobile, assurance habitation, complémentaire santé, garantie des accidents de la vie, assurances mobiles, protection juridique, assurance parabancaire, télésurveillance, assurance des professionnels) pour les clients particuliers et professionnels des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne.
Natixis Assurances est détenue à 100 % par Natixis, établissement financier français de dimension internationale spécialisé dans la gestion d'actifs et de fortune, la banque de financement et d'investissement, l'assurance et les paiements.

Contacts presse Groupe BPCE

Christine Françoise : 01 58 40 46 057
Lina Mestari : 01 58 40 76 29
presse@bpce.com

Contacts presse Natixis Assurances

Caroline Tordjman : 01 58 19 90 14

groupebpce.com